

COMITE DE QUARTIER DES PRES DE VAUX

BROCANTE/VIDE-GRENIER

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025

PARC DE LA RHODIACETA

2, PLACE CHARLES GUYON (ANCIEN SITE DE LA RHODIACETA)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

N° téléphone.....

Adresse Mail.....

Réservation : 3 ml minimum

Montant : (7,00€ le ml x) =

Règlement par chèque uniquement

Joindre au paiement un chèque de caution de 20 €

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur figurant ci-contre et régissant cette brocante et m'engage à le respecter dans son intégralité.

Date

Signature

REGLEMENT INTERIEUR BROCANTE/VIDE GRENIER

La brocante est ouverte au public de 8 à 18 heures, Le tarif est de 7,00 € le mètre linéaire, avec une réservation minimale de 3 mètres. . Chaque exposant se doit de remplir un bulletin d'inscription et le renvoyer à : **Comité de Quartier des Prés de Vaux 2, chemin Fourchu 25000 Besançon .**

Il est demandé :

Aux professionnels, d'y inscrire leur numéro de RCS et d'y apposer le cachet de leur entreprise.

Aux particuliers, de fournir un justificatif de leur identité (photocopie recto-verso de leur carte nationale d'identité ou de leur passeport), de leur domicile (photocopie d'une facture EDF), ainsi qu'une attestation sur l'honneur précisant qu'il s'agit bien de la seule demande annuelle et que l'origine des objets à vendre ou à échanger est régulière. En outre, ils doivent se munir de la liste des objets qu'ils mettent en vente. Toute inscription reçue après le vendredi 5 septembre ou non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte.

Aucune inscription sur place.

Les exposants se doivent de respecter scrupuleusement les emplacements qui leur seront attribués par les organisateurs, en fonction de l'ordre de réception des inscriptions. Ils s'engagent à laisser les lieux propres après leur départ .

Le chèque de caution de 20 €, versée au moment de l'inscription par chaque exposant, sera détruit après vérification de la propreté de l'emplacement avant le départ.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration survenant dans l'aire de la brocante.

Téléphone : 07 82 01 07 71 e-mail : comitedequartierpdv@gmail.com

NOTA : mise en place des exposants dès 6h00. A partir de 8h00, aucun véhicule n'est autorisé sur le site et cela jusqu'à 18h00. (plan de sécurité Vigipirate)